

Dossier



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service aménagement, biodiversité et eau

Affaire suivie par : Francis FISCHER 
Tél : 03 87 23 70 84
Télécopie : 03 87 24 31 72
Mél : francis.fischer@moselle.gouv.fr
Réf. : FF/MO Code ASPE-L8
Objet : **Dossier de déclaration**
Accord immédiat

GRT GAZ
Agence d'exploitation de Strasbourg
à l'attention de M. Christophe CORDELLE
Rue Ampère
67851 MUNDOLSHEIM CEDEX

Metz, le 05 décembre 2012

P. J. : **1 dossier**
Récépissé de déclaration

Monsieur,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Protection d'une canalisation de gaz sous le ruisseau du Bremermatt à HOMMARTING.**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 03/12/2012
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2012-00164
- Dossier réalisé par : B.E. ECOLOR

Je vous précise que votre dossier est complet et régulier,

Je vous prie de trouver ci-joint le «**récépissé clôturant son instruction administrative.**»

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.** Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

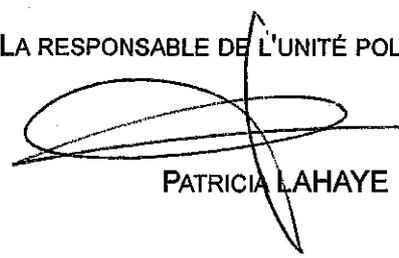
Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de HOMMARTING où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Copie transmise pour information :
- B.E. ECOLOR
- ONEMA (J. EBERHARDT)

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU



PATRICIA LAHAYE



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service aménagement, biodiversité et eau

Affaire suivie par : Francis FISCHER 
Tél : 03 87 23 70 84
Télécopie : 03 87 24 31 72
Mél : francis.fischer@moselle.gouv.fr
Réf. : FF/MO Code ASPE-L8

**Monsieur le Maire
Place de l'Eglise
57405 HOMMARTING**

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement

Metz, le 05 décembre 2012

**PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification**

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Protection d'une canalisation de gaz sous le ruisseau du Bremermatt à HOMMARTING.**

Ce dossier a été déposé par : GRT GAZ

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

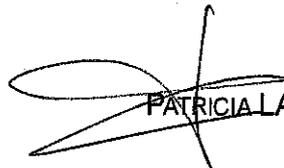
- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n°57-2012-00164** en date du 05/12/2012, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU


PATRICIA LAHAYE